



M. Charles Morel, deuxième secrétaire

## *Discours de M. Charles Morel*

*Avocat à la Cour de Paris  
Deuxième secrétaire  
de la Conférence du stage  
Vendredi 17 novembre 2000*

### LE PROCÈS DE PIERRE GOLDMAN

« Je l'ai plombé, ce salopard !

Elle est crevée, cette pourriture, cette racaille gauchiste, ce charognard d'intellectuel, ce moujik polonais. Il s'était assez moqué de nous comme ça !

Non content d'être acquitté malgré des charges écrasantes, grâce au complot de l'Intelligentsia menée par cette chienne communiste de Simone Signoret et ce ténia de Sartre, il a fallu qu'à peine libéré, il écrive un roman dont le héros est un tueur de flics !!!

Bon dieu, cette ordure, lâche comme furent lâches ses frères déicides qui frappaient la dépouille du Christ avec des lingots d'or, ce fumier de Goldman avait descendu froidement, deux honnêtes pharmaciennes, deux bonnes françaises, M<sup>me</sup> Aubert et M<sup>lle</sup> Delaunay. Ces pauvres femmes baignaient dans une mare de sang lorsque mes collègues sont arrivés sur les lieux. Une vraie boucherie vous dis-je !!

Cette race de parasites, cette tribu de trafiquants et d'usuriers, ces gens-là ne peuvent pas être nos sem-

blables !!! Non, non et non, pas de quartier pour cet assassin congénital, trois balles dans la peau !!! C'est l'honneur de la Police que d'avoir descendu ce métèque, ce youpin !! »

Ces mots, l'assassin possible de Pierre Goldman aurait pu les écrire, tant ils disent la vérité d'une certaine France et s'enracinent dans un recueil de préjugés qui fut le bréviaire des imbéciles amateurs de lynchage comme des esprits les plus admirés de leur époque, des pires réactionnaires comme des premiers socialistes, des auteurs classiques régnant sur le Royaume des lettres comme des minables faussaires.

C'est dans ce pays qu'a vécu Pierre Goldman...

Souvenez-vous, Madame le ministre, Messieurs les Hauts magistrats, Monsieur le bâtonnier, mes chers confrères, et vous amis, souvenez-vous et accueillez en votre humaine pensée... les souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France.

Il ne faisait pas beau temps, cette nuit-là, en Europe quand seule la haine ou la peur régnaient sur les cœurs et qu'à l'Est, on creusait des tombes dans les airs.

Ainsi, ce 22 juin 1944, Pierre Goldman ne naît pas au monde, il est parachuté en terre de combat. Nouveau-né et déjà menacé de mort : Pierre Goldman est juif, en effet.

« Dors, Pierrot, dors de ton sommeil d'enfant qui ne sait pas encore. Il sera bien temps d'apprendre, plus tard, si tu survivis ».

Le père, Alter Mojsze, est venu en France après avoir lu « 93 » de Victor Hugo. Il a cru qu'en France la Révolution avait eu lieu.

La mère, Janka, déjà mère, déjà veuve, a vécu dix vies et bien plus de morts.

Tous deux pauvres, tous deux résistants de la première heure, membres des F.T.P.-M.O.I.

La guerre terminée, Janka décide de retourner en Pologne. Elle a conservé sa foi communiste.

Le jour de son départ, Pierre est enlevé par son père, épaulé pour l'occasion par quelques maquisards. Il en conservera une inclination dangereuse pour le rapt.

Sa mère a disparu. Son père se remarie.

De nourrice en proche parent, dix années ont passé.

La première fois qu'il se rend en train à Varsovie, en 1957, la campagne lui paraît belle avec ses clairs-obscurs que dessinent les nuages.

Sur le quai de la gare frontalière, une femme court vers lui en criant « Pierrot ! Mon Pierrot ! »

Il la reconnaît dans l'instant. N'est-il pas la chair de sa chair ?

Janka regarde cet enfant, miracle né de sa folle espérance dans l'avenir, et lui parle du passé, intarissablement.

Pierre apprend ainsi comment la fille d'une famille ashkénaze ultra-orthodoxe du Stetl de Lodz est devenue, au prix alors coutumier de la prison et de toutes les douleurs, passionaria de l'idéologie prolétarienne.

Pierre a fait un long voyage.

« Dors un peu, mon Pierrot, dors, demain tu sauras ».

Le lendemain, Janka emmène son fils en promenade. main dans la main, il foulent ensemble l'herbe grasse du camp d'Auschwitz. L'air est doux et les traces de pas, fraîches. Il semble à Pierre qu'il entend une voix d'enfant qui pleure.

Par murmures, Janka lui parle de sa famille anéantie : son grand-père, mort debout, enveloppé dans le châle rituel, sa grand-mère abattue en tentant de sauver ses cousins, et tous les autres. Soixante douze au total.

Pas à pas, ils empruntent le chemin sans retour. Pierre lève la tête vers le ciel. Les souriants nuages d'hier se sont chargés de menaces.

Ils passent à travers les baraquements, longent un petit jardin, descendent quelques marches... Pierre comprend.

Ce qui n'était jusqu'alors qu'une vague intuition, des mots volés ici ou là dans des conversations interrompues à son approche, lui apparaît dans son infernale nudité.

Il comprend et ne peut y croire.

Plus tard, dans sa cellule, il écrira « Ce jour-là, j'ai cessé de vivre ». Oui, ce jour où il découvre qu'il est l'enfant d'un peuple mort, Pierre Goldman cesse de vivre et de s'appartenir : il devient un survivant.

Alors, il médite « des vengeances terribles ».

Puisqu'ils ont voué au feu des Enfers son peuple, notre humanité, il allumera partout le feu de la révolte, pour ne pas laisser un instant de répit à la conscience humaine ! Peu importe les coups, peu importe la chute, peu importe la mort !

L'histoire ne se refermera pas sur cette immense fosse commune dans un soupir contrit sans qu'il y ait pris sa part. Il ne sera pas l'héritier passif du malheur des siens. Vivre normalement reviendrait à consentir.

Les psychiatres ou compagnons de route qui parleront plus tard de son mal de vivre se fourvoient. C'est du mal de survivre que souffre Pierre Goldman.

De retour à Varsovie, il lit ostensiblement à la terrasse d'un café un journal en yiddish : il ne connaît

pas le yiddish mais devine, à la pâleur soudaine de leur teint, que les passants en reconnaissent les signes.

Il déambule dans des rues qui n'existent plus : rue de Muranow, rue Nowolipie, rue Nalewski.

Les cafés et les restaurants sont ouverts, on fait la queue devant les cinémas, les tramways circulent comme en ce jour de Pâques de l'année 1943 où la messe terminée, les églises combles dégorgeaient une foule encore émue qui, des fleurs plein les mains, s'en allait d'un pas printanier voir le ghetto brûler.

Il se souviendra que les résistants du ghetto n'avaient pas engagé le combat pour vaincre, mais pour mourir en hommes.

Il sera Révolutionnaire et défiera la mort.

Parce qu'il est athée, il inscrira sa lutte non dans les pages blanches du Livre, mais dans le combat de son siècle, la Révolution sociale. -

Mais, précisément, certains pensent qu'il a pu être abattu par ses propres frères d'armes.

« Nous avons exécuté Pierre Goldman pour avoir trahi les idéaux révolutionnaires. Pour nous en tenir aux principaux éléments qui ont convaincu le Tribunal populaire d'agir de la sorte, il a été retenu contre lui les infractions suivantes :

- Premier chef d'inculpation : Haute Trahison gastronomique de ses camarades de lutte vénézuéliens.

En juillet 1969, il a été surpris en pleine nuit en flagrant délit de vol de boîtes de conserve. N'ayant pas respecté la frugalité qui sied à un clandestin, il a été condamné à quitter le maquis et finir lamentablement en joueur de tumba dans un bouge de Caracas.

Mais s'il a commis ce larcin, c'est qu'en fait de combats et d'embuscades, il n'eut que le mal aux pieds et les moustiques des longues marches inutiles.

Que l'on fasse seulement venir à la barre le commandant Oswaldo Bareto, il vous dira le courage de son subordonné et son envie d'en découdre avec les escadrons de l'armée régulière, et aussi ce camarade à qui il appris le français et quel français puisque c'était celui, abracadabrantesque, d'une « Saison en enfer » de Rimbaud, qu'on fasse venir ces habitants des bidonvilles qui, tous, le reconnurent comme leur frère de malheur, leur companero de poussière et de vent.

- Deuxième chef d'inculpation : Fréquentations douteuses.

Pierre Goldman a entretenu avec certains de nos ennemis fascistes des relations équivoques dans les années 60.

Nous soupçonnons d'ailleurs l'indicateur qui l'a dénoncé à la police comme étant l'auteur du double meurtre des pharmaciennes du Boulevard Richard-Lenoir le 19 décembre 1969, le fameux X2, d'appartenir à la tendance parachutiste de l'extrême-droite.

Des fréquentations douteuses ?

Il en eut sans doute, dans cette reconnaissance commune de la violence comme moyen premier de la lutte politique.

Mais aussi, parce que sous l'intitulé de « responsable du service d'ordre de l'Union des Étudiants communistes », il fut un véritable chef de guerre qui, comme dans les batailles classiques, convient avec l'ennemi du lieu de l'affrontement.

Aucun d'entre vous ici ne peut sérieusement prétendre avoir combattu avec autant de rage qu'il le fit !

Ces camarades anti-fascistes peuvent témoigner qu'il était le plus redoutable d'entre eux, capable à lui seul de mettre quinze adversaires en fuite, hurlant, frappant, toujours soucieux de l'état de ses troupes, venant ici à la rescousse des plus faibles, devançant là les plus forts dans l'affrontement physique.

– Troisième chef d'inculpation : trahison de la pureté révolutionnaire par la chute dans la délinquance de droit commun.

Les braquages de l'hiver 69 caractérisent une dérive manifeste de Pierre Goldman, son passage de la révolution au banditisme.

Le premier braquage ? Le geste fou d'un camarade généreux.

Ce soir-là, l'un d'entre eux vient le voir, lui dit son désir d'inviter une femme magnifique dans un grand restaurant. Il n'a pas le sou. Pierre Goldman n'hésite pas un instant. Il prend son arme, sort dans la rue, avise une pharmacie. Un Révolutionnaire ne refuse rien à un ami dans le besoin.

Il n'a commis les deux autres que pour se punir de n'avoir pas connu de combats à sa mesure, digne de ses parents et de son audace ! Il ne s'agit pas d'une trahison, mais du suicide symbolique d'un combattant désabusé par les pitreries pornographiques de mai 68 et qui se savait définitivement marginalisé dans son désir de guerre civile.

– Quatrième chef d'inculpation : la complaisance de Goldman pour le luxe et la chair.

Pierre Goldman a trop aimé les femmes et dépensé des fortunes en chemises pour leur plaisir.

En effet, il a aimé les femmes qui le lui ont bien rendu.

Sans doute ce soir d'octobre 1967 où, dans le stade bondé de La Havane, il pleurait avec les cubains la

fin héroïque et pitoyable d'Ernesto Che Guevara dans un ravin perdu de la montagne bolivienne, Pierre Goldman trouva dans la sensualité tropicale des miliciennes qui se tenaient derrière Fidel Castro une raison de ne pas désespérer.

Assurément, ce révolutionnaire-là avait un corps, un corps qui se frottait à la peau mate des putains, qui saisissait à pleines mains les seins offerts des belles héritières et des étudiantes fascinées par ce brun ténébreux que la pratique des arts martiaux avait rendu athlétique, un corps qui, le soir venu, se glissait dans une cave enfumée et buvait, buvait, buvait encore jusqu'à ce que le vin devienne sang, un corps de Samson aux cheveux ras qui, dans la lutte, semblait s'élever au-dessus des autres pour balayer d'un coup l'ennemi, un corps qui dansait jusqu'au petit matin au milieu de ses frères nègres sur des airs de bossa-nova, un corps qui frappait à n'en plus finir sur les percussions place Paul Painlevé puis se levait, fendait la foule et disparaissait dans un autre corps... un corps qui portait, enfoui sous une peau secrète, la mémoire charnelle d'autres corps humiliés, mutilés, gazés.

Décidément, seules les vraies âmes ont un corps !

Et il faudra bien qu'un jour se tienne une nouvelle controverse de Valladolid pour trancher cette question inversée « les belles âmes ont-elle un corps ? » qui sont capables de dissérer doctement, assis sur une montagne de cadavres, des mérites comparés de l'option diplomatique, humanitaire ou militaire ! Mais venons-en à présent au véritable procès, qui se tint en deux actes.

Le premier se tient à Paris, et débute le 7 décembre 1974.

Il est donc reproché à Pierre Goldman, aux termes de l'acte d'accusation d'avoir :

– le 4 décembre 1969, sous la menace d'une arme, et avec deux complices noirs, extorqué 2.500 F à un couple de pharmaciens,

– le 20 décembre 1969, sous la menace d'une arme, contraint le directeur du magasin de haute couture Vog à lui remettre la recette du jour, 23.000 F,

– le 16 janvier 1970, agressé avec un complice le payeur d'une caisse d'allocations familiales qui s'est débattu et a tiré sur Pierre Goldman, qui n'a pas riposté.

Pierre Goldman a dès le début reconnu avoir commis ces crimes. Il est prêt à en payer le prix judiciaire et pénitentiaire.

Enfin, Pierre Goldman est renvoyé devant la Cour d'assises pour avoir le 19 décembre 1969, à 20 h 10, dans une officine sise 6, boulevard Richard-Lenoir, tué une pharmacienne et sa préparatrice, et gravement blessé un client ainsi qu'un policier qui tentait d'empêcher sa fuite.

Pierre Goldman proteste depuis le premier jour être radicalement étranger à ces crimes. Il demande à être jugé sur les faits, rien que les faits.

Quelques jours avant l'ouverture de son procès, il informe ses avocats de son refus de tout témoignage de moralité et résume en ces termes la philosophie de la défense :

« J'ai décidé de ne faire citer aucun témoin pour ma défense. D'une part, je considère que ma totale innocence est évidente pour qui considère cette affaire en profondeur.

Je compte me présenter avec ma seule innocence, sans aucun des moyens utilisés traditionnellement dans ce genre de procès et qui en augmentent la pompe, l'aspect théâtral, toutes choses qui me répugnent.

D'autre part, en ce qui concerne ma moralité, il n'est pas moins évident qu'au regard de la loi et de la morale sociale, j'en suis quelque peu dépourvu puisque j'ai commis trois vols à main armée.

Il serait donc dérisoire que telle ou telle personne, fût-elle prestigieuse et hautement honorable, vint déclarer à la Cour que j'étais un homme submergé de qualités morales. Il est d'ailleurs notoire que nombre d'assassins redoutables étaient des hommes par ailleurs très gentils, apparemment d'excellente moralité et de nature paisible. En bref, je tiens à ce que l'affaire soit jugée sur le fond et j'entends contribuer dans la mesure de mes possibilités à dépouiller ce procès de tout artifice qui en voilerait l'essentiel ».

Cette exigence d'une défense fondée sur la seule raison sera trahie par ses avocats.

L'ouverture du procès fait la « Une » des quotidiens.

France Soir parle d'un « moine espagnol descendu d'une toile de Ribera » et l'Aurore « de ces moines fanatiques de la Renaissance », l'Humanité, dirigée par Roland Leroy, n'a pas oublié que Pierre Goldman fut un adversaire redoutable au congrès de l'U.E.C. de 1964, où le Parti communiste voulait mettre les contestataires gauchistes au pas, et parle sans gêne du « tueur des pharmaciennes ». Rancune stalinienne, haineuse comme il se doit.

Au ministère de l'Intérieur, Jacques Chirac vient de succéder à Raymond Marcellin, dont l'obsession anti-gauchiste s'est traduite par la tentative d'assimiler les militants politiques avec les droits communs.

Dans ce contexte cynégétique particulier, Pierre Goldman offrait un curriculum vitae idéal d'inadapté pour occuper le rôle du militant dégénéré en meurtrier, peu importe après tout que son arrestation résulte de la délation d'un être que l'accusé revendique crânement comme ayant été un ami et

décrit néanmoins ainsi : « L'allure d'une crapule bestiale. Un corps taillé dans le roc. Quasiment analphabète ».

Car Pierre Goldman se prête volontiers au jeu de la vraisemblance et revendique sa qualité de suspect plausible. mais c'est pour mieux ensuite renvoyer la justice à son exigence fondamentale de présomption d'innocence.

Les faits, rien que les faits.

Il ne concède rien, pas de remords pour ce qu'il n'a pas commis, pas d'abandon à son sort promis de condamné, il ne prend la parole que pour dire, avec le plus grand calme :

« Je suis innocent... parce que je suis innocent ».

Écoutez, messieurs les magistrats, frères ennemis d'une même humanité que nous, écoutez cette protestation d'innocence non dans sa platitude sémantique mais dans sa profondeur philosophique.

« Je suis innocent parce que je suis innocent » et non pas « je suis innocent malgré un passé violent et asocial », ou si l'on veut bien prêter à cette lumineuse tautologie un écho contemporain « je suis innocent bien qu'étant arabe et vivant à Sarcelles, défavorablement connu des services de police ».

Les faits, rien que les faits.

Le soir du double meurtre, cela est établi et il l'admet sans réticence, Pierre Goldman est armé, il a déjà attaqué une pharmacie, il a annoncé à X2 son intention de commettre un hold-up dans le quartier Saint-Paul.

Pour le reste, rien ne concorde, ni les armes, ni les vêtements, ni la description physique.

Pourtant, les témoins, confus, conditionnés – ils ont identifié Pierre Goldman après que les journaux eurent publié sa photographie, restent fermement convaincus qu'accusé et meurtrier ne font qu'un.

L'héroïque agent Quinet, qui a poursuivi le meurtrier sur le terre-plein du boulevard a vu dans le meurtrier un « mûlatre », gaucher – Pierre Goldman est droitier.

Raymond Trocard, grièvement blessé dans la pharmacie, lui a vu des « pattes frisées », Nadine Lecoq des cheveux assez longs avec des pattes – il avait les cheveux courts – Annie Ioualîtène, de l'acné, des pattes, des yeux globuleux et un nez bizarre.

Moins bizarre sans doute que l'ultime témoignage de cette jeune femme qui a vu, un peu avant 20 heures, soit un quart d'heure avant les faits, le meurtrier se battre avec un « agent de la circulation » alors que l'agent Quinet était en civil.

Et pourtant, le nez bizarre de ce témoignage farfelu, de quel poids pèsera-t-il dans la salle des délibérations, à cet instant où les jurés, dans l'intimité

trompeuse de leur conviction, décideront du sort de Pierre Goldman ?

Combien de jurés se diront « Tout de même, ce Pierre Goldman, c'est vrai qu'il a un nez bizarre ? »

Tenez, prenez une balance, posez sur le plateau de droite un alibi d'autant plus fragile qu'il est antillais, une proximité géographique de l'accusé et du meurtrier dérangeante, un passé violent, des braquages reconnus, sur le plateau de gauche, des conditions d'identification grotesques, les armes du crime qui n'appartiennent pas à celui qui est accusé de l'avoir commis, des témoignages fantaisistes ou contradictoires, un portrait-robot qui ressemble à Pierre Goldman comme notre ministre ressemble à notre bâtonnier.

Un examen sérieux des éléments du procès fait pencher la balance du côté de l'innocence.

N'est-ce pas alors ce nez bizarre, qui tombé sur le plateau de droite d'une bouche innocente, scelle le destin de l'accusé ?

Le soupçon est injuste, scandaleux peut-être.

Mais enfin... Qui peut se hasarder à dire qu'il ne compta pour rien ce nez bizarre, réminiscence de lectures hasardeuses et de rancœur détournées ?

Mais enfin...

– ce pays, où il y a cinquante ans, souvenez-vous de cela ou apprenez-le si vous l'ignorez, la « race juive » devint une catégorie du droit civil parmi d'autres et le droit antisémite une discipline reconnue, avec ses spécialistes, jeunes thésards ou vieux professeurs, ses controverses doctrinales, son répertoire de solutions jurisprudentielles,

– ce pays... où, M. Charpentier, bâtonnier de l'ordre des avocats de la Cour d'appel de Paris, vint à Drancy notifier à ses confrères juifs leur radiation du barreau et qui n'eut pas une parole de regret ou de sympathie...

Ce pays n'a pas pour nom Pologne, Allemagne nazie ou celui de je ne sais quelle Atlantide perdue !

Ce pays, c'est mon pays, c'est le vôtre, la France contemporaine.

Allons, tout cela est terminé, c'était hier.

Oui, c'était hier, ou plutôt il y a une semaine à peine, vendredi 10 novembre 2000, que l'on condamnait, à quelques pas d'ici, une figure de la droite judiciaire, un magistrat de la plus haute juridiction de notre pays, pour avoir écrit dans la gazette d'un syndicat professionnel « Tant va Levy au four... qu'à la fin il se brûle ».

Il est donc aujourd'hui encore des hommes capables de tels mots. Magistrat aujourd'hui, avocat demain.

Car je sais qu'il en est parmi vous, mes chers confrères, qui, pour des motifs inavouables, rêverait, que, le défenseur se transformant en pître, je brandisse la lettre contenant les aveux complets de Pierre Goldman !!!

À ceux-là je dis que la confraternité statutaire qui nous rassemble sous le même serment ne nous fait pas oublier que vous êtes avocats dans notre système tandis que nous serions fugitifs, détenus ou fusillés dans le vôtre. Sous la robe, la guerre !

Mais le procès s'achève.

Au terme d'un réquisitoire étonnant où il convient des faiblesses de l'accusation et déduit la culpabilité de la personnalité de Pierre Goldman, qui s'est montré froid et cassant durant le procès, l'avocat général Langlois requiert la détention à vie.

Émile Pollack fournit une de ces vaines plaidoiries qui ne laisse rien de plus dans l'esprit des jurés que l'impression d'une tirade superbe, Charles Libman produit le spectacle pathétique d'un avocat qui, ne connaissant rien au dossier, en est réduit à lire une lettre de la belle-mère de Pierre Goldman, négligeant ainsi l'exigence de ce dernier de préserver son histoire familiale de toute souillure judiciaire. Marianne Merleau-Ponty et Tiennot Grumbach, amis autant qu'avocats de l'accusé, sont condamnés au silence.

La Cour se retire donc sur cette trahison.

Réclusion criminelle à perpétuité !

Pendant un instant, un silence de mort accueille la lecture de l'arrêt.

Les mots qui viennent de promettre Pierre Goldman à une longue agonie carcérale ne sont pas encore parvenus jusqu'à la conscience des vivants.

« Réclusion criminelle à perpétuité !!! ». Soudain, un homme sort des travées et se précipite vers l'accusé.

Avec quelques amis, il a décidé de faire évader Pierre Goldman en cas de condamnation. Il suffit de franchir le box, percer une foule essentiellement gauchiste toute acquise à sa cause qui tiendra la police en respect, descendre les quelques marches du Palais, monter dans la Diane garée rue Dauphine et filer sur la Nationale jusqu'à la Terre de Feu ou en Utopie, par delà les sept mers, au pays des hommes libres.

Pierre Goldman refuse. Un homme innocent ne fuit pas le verdict qui le condamne, il le combat. Il n'oublie pas qu'en 1941, sa mère tenait dans sa main un billet pour le Mexique et qu'elle le déchira sans hésiter pour continuer le combat.

La minute précédente, un homme en rouge prononçait d'une voix tremblante « coupable ».

À présent, c'est une foule déchaînée qui envahit le

prétoire jusqu'aux pieds des jurés et scande « Innocent ! Innocent ! »

De jeunes avocats jettent leur robe, d'autres tombent en larmes.

« Jurés fascistes ! »

Les chroniqueurs judiciaires, oubliant toute réserve, mêlent leurs cris à ceux de la foule, qui hurle désormais et c'est un long murmure déchirant qui, d'écho en écho, parcourt le Palais, longe les coursives de ce bateau devenu ivre, parvient même jusqu'aux oreilles de ce prévenu que l'on ramènera bientôt à Fresnes, juste en face de la cellule où, cette nuit, retournera dormir l'homme que l'on vient de condamner.

Mais le cri n'arrête pas sa course, il revient vers le lieu qui l'a vu naître, monte les marches et se fait chair, en la personne du Père.

Et c'est grand peine que le spectacle de ce vieil homme s'avançant, hagard de douleur et d'incompréhension, vers ceux qui ont jugé son fils et que l'on entendrait peut-être dans ce vacarme, si l'action alentour un instant suspendue, apparaissait dans le cercle lumineux de la poursuite cet homme qui, 30 ans après, se pose toujours cette même question obsédante :

« Pourquoi ? » Pourquoi a-t-il fallu que cela arrive ? Cela n'était pas écrit !!!

Alors le président Braunschweig, face à la vague déchaînée qui s'apprête à l'engloutir, trouve encore le souffle de répondre : « Monsieur, j'ai sauvé la tête de votre fils ! »

Ils étaient donc prêts à faire couper son fils en deux.

À l'audience civile, Tiannot Grumbach, qui pendant l'émeute est resté figé dans le marbre d'une douleur partagée, pleure.

Il se dit peut-être qu'il pourrait être à la place de Pierre Goldman. Il se souvient de ce jour, où, à deux contre quarante, ils s'étaient battus, dos au mur, cependant que leurs courageux camarades, réfugiés à l'intérieur du local de Clarté, les approvisionnait en bouteilles vides. Pierre l'avait ensuite arraché des mains de la maréchaussée et c'est lui qui avait été arrêté.

Magnanime, Pierre Goldman rend hommage à la bonne tenue du Président Braunschweig, salue l'habileté manoeuvrière de l'avocat général et conclut le premier acte par ces mots : « L'absurdité de cette sentence est d'être parfaitement conforme à mon destin, à mon aptitude fondamentale à être accusé ».

De retour dans sa cellule, il reste de longues heures à contempler la photographie de Marcel Rayman, prise dans la Cour de la prison de Fresnes par

un soldat allemand au matin du 21 février 1944, quelques instants avant l'exécution.

On lui a mis un pistolet dans la main droite pour en faire un terroriste, et remonté le col roulé de son chandail pour dissimuler les trois mois de torture.

Pierre Goldman pleure de n'avoir pas été Marcel Rayman, le Juif superbe et colossal du groupe Manouchian qui se promenait toujours avec son cadet Simon... et les soldats allemands qu'une grenade venait emmener aux enfers gardait pour dernière image hallucinée le sourire espiègle d'un enfant.

Il se souvient aussi de Thomas Elek, qui fit sauter une librairie fasciste avec un exemplaire du Capital bourré d'explosifs, et de tous ces ouvriers, juifs ou métèques, italiens, hongrois, anciens d'Espagne ou des prisons d'Europe centrale qui, encore couverts de la poussière de Catalogne ou de Silésie, choisirent de se battre en France, jusqu'à la fin.

Alors, puisant son courage dans le leur, il surmonte « l'infamie d'écrire », raconte ses blessures secrètes et décortique le mécanisme arbitraire d'un parti pris policier qui s'est conclu par sa condamnation.

Le combat de l'innocence, il entend le mener avec le concours de ses seuls avocats.

Il exige rapidement la dissolution des Comités Goldman qui essaient un peu partout dans le pays.

Il obtient la cassation de l'arrêt de condamnation. Un nouveau procès lui est octroyé par un revirement de jurisprudence, consacrant le respect de l'article 378, alinéa 2 du Code pénal qui prévoit que le procès-verbal doit être dressé et signé dans le délai de trois jours au plus tard du prononcé de l'arrêt, disposition que l'on croyait étrangement tombée en désuétude au motif que la chambre criminelle la considérait jusqu'alors comme non substantielle.

Ainsi, en avril 1975, les portes de la Cour d'assises de la Somme s'ouvrent sur le deuxième acte.

Lorsqu'il entre en ce palais d'Amiens, Pierre Goldman pressent que ce nouveau procès sera une marche triomphale.

C'est un gangster et un prévenu presque muet qui a été condamné à Paris, c'est un intellectuel reconnu, un écrivain admiré, un homme souriant et affable qui entre dans le prétoire des Assises de la Somme, l'auteur de « Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France » qui suscite tant d'admiration que Jean Dutourd lui-même, confondant jury d'assises et jury littéraire, en vient à écrire qu'un homme qui a écrit un tel chef d'œuvre ne peut être coupable. Subtile admiration où la défense de Louis-Ferdinand Céline pointe sous celle de Pierre Goldman.

Pierre Goldman sait que le doute n'attend que la parole de ses défenseurs pour se muer en vérité. Pour cela, il a choisi Émile Pollack, malgré son échec parisien, ainsi qu'un avocat surgi des step-pes civilistes.

Grand, le visage rond dessiné d'une moustache taillée à la mongole, cet avocat connaît cette affaire comme s'il avait été aux côtés de Pierre Goldman depuis le jour de son arrestation.

Avec lui pas de plaidoirie pleurée, pas de sentimentalisme déplacé, pas de vers de Lamartine déclamés, mais une vraie défense, la seule qui vaille, qui, s'appuyant sur une maîtrise parfaite de chaque pièce du dossier, se fonde sur le pari, profondément républicain, qu'il faut en appeler à l'intelligence des jurés pour examiner avec eux la valeur respective des éléments à charge et à décharge.

Et quoi ! Pierre Goldman aurait-il vu son voeu exaucé, lui qui avait conclu avec quelques amis le pacte d'une mort précoce ?

Quel est ce rêve étrange et pénétrant d'une justice sereine et impartiale ?

Quel est cette Cour miraculeuse où le président laisse les avocats contrevenir aux usages et se livrer à des escarmouches préliminaires de petites plaidoiries, où les jurés, passionnés par les débats, interviennent sans cesse et posent des questions précises, pertinentes, judicieuses ?

Sans doute l'indulgence du Président Tabardel n'est-elle pas étrangère au remords de la condamnation à mort d'un adolescent prononcée quelques mois plus tôt par cette même cour, sous sa présidence.

Place donc au plus grand d'entre nous, place à Georges Kiejman, puisque tel est le nom de celui qui, méthodiquement et sans la moindre perte, prend bastion par bastion, témoignage douteux par preuve contestable, récit contradictoire par allégation inconsistante.

Met-on en cause l'imprécision du témoignage de Lautric, chez qui se trouvait l'accusé aux moments des faits ?

Il reconstruit les conditions suspectes dans lesquels ce témoignage a été recueilli et tronqué. Et ce qui apparaissait comme un alibi complaisant et douteux devient un élément sérieux.

La procédure de reconnaissance, pièce maîtresse du procès, est mise en pièces.

Le réquisitoire du substitut Amarger au terme de l'instruction prétendait que Goldman avait été présenté aux témoins dans des conditions matérielles excluant tout risque de les influencer.

Georges Kiejman fait venir les policiers qui ont participé à la parade et devant un parterre médusé,

sort et tient au milieu d'eux la photographie grandeur nature de Pierre Goldman tel qu'il fut dévisagé par les témoins, pas rasé, le visage fatigué par 38 heures de veille, les vêtements fripés et sans cravate.

Soumis au feu ininterrompu des questions, les témoins s'enferment maladroitement dans leurs certitude ou finissent par reconnaître à demi-mots leur doute ou le soupçon d'avoir été manipulés.

Le docteur Pluvinage qui, du quatrième étage, à quarante mètres, a clairement distingué la silhouette de l'accusé courant sur un terre-plein à moitié plongé dans l'obscurité, ne sert qu'à démontrer que la certitude peut aller de pair avec l'in vraisemblance.

La conviction acquise des jurés n'est guère contrariée par les interventions pleines de sous-entendus de la partie civile, représenté par M<sup>e</sup> Henri-René Garaud, l'avocat proclamé des braves gens et des cafetiers pompistes.

L'efficacité des assauts répétés de la défense est telle qu'après qu'il était été définitivement établi que le P38 et le Herstal de l'accusé ne peuvent être les armes du crime, l'un des commissaires chargé de l'enquête finit par reconnaître, « Dans la mesure où Goldman est coupable, il aurait mieux valu avoir des preuves matérielles ».

Tout est dit, ou presque.

La voix éteinte par une semaine de combat, Georges Kiejman assène le coup de grâce avec simplicité :

« On ne condamne pas au bénéfice du doute. On ne condamne pas quelqu'un parce qu'il ne vous plaît pas et qu'on ne le croit pas. On le condamne parce qu'on a la preuve qu'il est coupable ».

La Cour s'est retirée. Les gardes mobiles, mousqueton et casque à la ceinture, prennent place. L'émeute parisienne n'a pas été oubliée. Les grilles du palais se ferment.

Dans quelques heures, Pierre Goldman sera acquitté.

Ce matin, Pierre Goldman est sorti.

Pierre Goldman est libre. Il lui reste douze saisons à vivre. Car cette fois, il vit. En dilettante passionné. Journaliste – il collabore à Libération et aux Temps Modernes, écrivain – il écrit « L'ordinaire Mésaventure d'Archibald Rappoport », dont le héros naît alors que son géniteur meurt revolvérisé, musicien, producteur – on peut l'entendre souvent à la Chapelle des Lombards, dont il contribue à faire le temple de la musique caraïbe, et surtout amoureux, tellement amoureux de sa perle antillaise, Christiane, qui dans les pires moments de doute, fut sa raison de vivre.

Certes, la frontière fut trop vite franchie de l'ombre d'une cellule à l'éclat trop brillant de la célébrité et de l'admiration publique que lui vaut son statut d'intellectuel carcéral.

Pierre Goldman se montre souvent arrogant et reste instable, imprévisible, et il lui arrive de disparaître quelques jours pour des destinations improbables. Mais ce matin du 20 septembre 1979, Pierre est heureux : Christiane est ronde de neuf mois, elle va lui donner un enfant.

Il s'habille, descend quatre à quatre les escaliers en criant des mots insensés, passe le porche...

Il traverse la rue, salue un voisin, et arrive sur la place de l'abbé Hénocque. Il s'arrête un instant, regarde les passants affairés qui courent vers mille existences possibles sans souci de la mort. Il pense : « Je suis vivant » et le soleil d'un été finissant qui le surprend dans cette allégresse peut entendre « Je suis immortel ».

C'est dans cet amour retrouvé de la vie qu'un coup de feu le saisit. Une rose rouge éclôt de sa poitrine.

Pierre Goldman, qui avait imaginé pour épitaphe « Son plus grand plaisir fut de lire Le Monde en mangeant des tomates » meurt, à 35 ans, près d'un kiosque à journaux.

Peut-être à cet instant se souvient-il de ce jeune résistant, qui prononça quelques instants avant d'être abattu, ces mots, qu'il me semble entendre des lèvres mêmes de Pierre Goldman s'adressant à son assassin :

« Imbécile, c'est pour vous que je meure ».

Que reste-t-il alors des combats de Pierre Goldman, si ce n'est son livre, sombre fulgurance jaillie de la blessure mortelle de notre siècle, ce livre depuis longtemps épuisé... comme semblent l'être nos souvenirs et nos rêves.

Voyez cette barge qui glisse sur le calme Danube, emportant dans ses flancs éventrés l'immense gisant barbu qui, hier encore, se tenait debout et recouvrait de son ombre la plus belle place de Sofia ou de Budapest, et qui, désormais,... dort son sommeil redouté de statue et ne se souvient plus.

Regardez-les ces mots « exploitation, prolétaires, anti-impérialisme », ces mots qui furent le langage de Pierre Goldman qui flottent, crevés, le ventre à l'air, dans une odeur pestilentielle de trahison et de goulag et que nous ne pouvons plus entendre qu'en nous pinçant le nez comme s'ils n'étaient plus d'humains asservis. Seront-ils suivis de ces autres mots « humanité, mémoire », quand ceux-là aussi, nous les aurons abandonné ?

Voyez ceux-là, hommes de paix ou de révolution dont le nom fut célébré sous toutes les latitudes, qu'en plein jour à présent les marchands exhument de leurs tombeaux, pour le seul plaisir de leur cracher à la face comme crachèrent les versaillaises sur les communards en partance pour le bagne, et dire aux pauvres qui les suivaient : « Nous vous avons vaincu !!! ».

Alors, avant que ne périssent les dernières illusions humanistes, qu'il me soit permis de te dire : savourea ta revanche, Pierre Goldman, dont le nom fut aujourd'hui cent fois prononcé, puisqu'il t'es donné de revenir en triomphe dans ce Panthéon d'un jour, à quelques pas du Tribunal où tu fus condamné. En vertu de l'éphémère et verbal pouvoir qui m'est conféré, et faisant pour toi seul exception à mon refus des idoles, je te proclame anti-héros de notre siècle, c'est-à-dire homme véritable, « mensch ».

Et vous amis venus d'ailleurs, portez en vos pays le message qui fut le sien : pour ne pas trahir son combat, il faut savoir rater sa vie.

Mais faites-moi la grâce d'un dernier silence.

Écoutez, écoutez cette voix, c'est celle d'un enfant qui pleure. mais, oui, fils de Juif et de négresse, un enfant est né.

« Dors, mon enfant, dors, il sera bien temps d'apprendre que tu es né orphelin. Demain, c'est ton père qu'on enterre ».